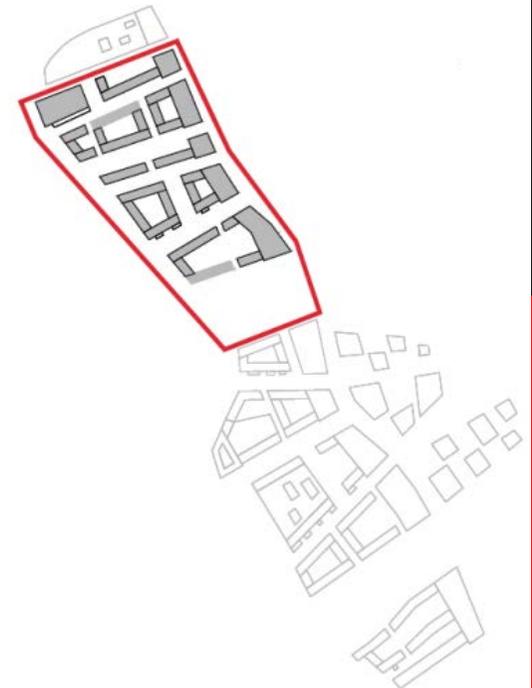


Ecoquartier des Plaines- du-Loup : les premiers lots c'est maintenant

Pierre Imhof : chef de projet Métamorphose

Ulrick Liman : coresponsable des Plaines-du-Loup



Pierre Imhof

Chef de projet Métamorphose

Métamorphose et les Plaines-du-Loup

Lausanne

Capitale du canton de Vaud

4^{ème} Ville de Suisse

145'000 habitants

Capitale olympique

Université

Ecole polytechnique fédérale

Haute école hôtelière

Plusieurs fédérations sportives

Plusieurs multinationales

Des musées

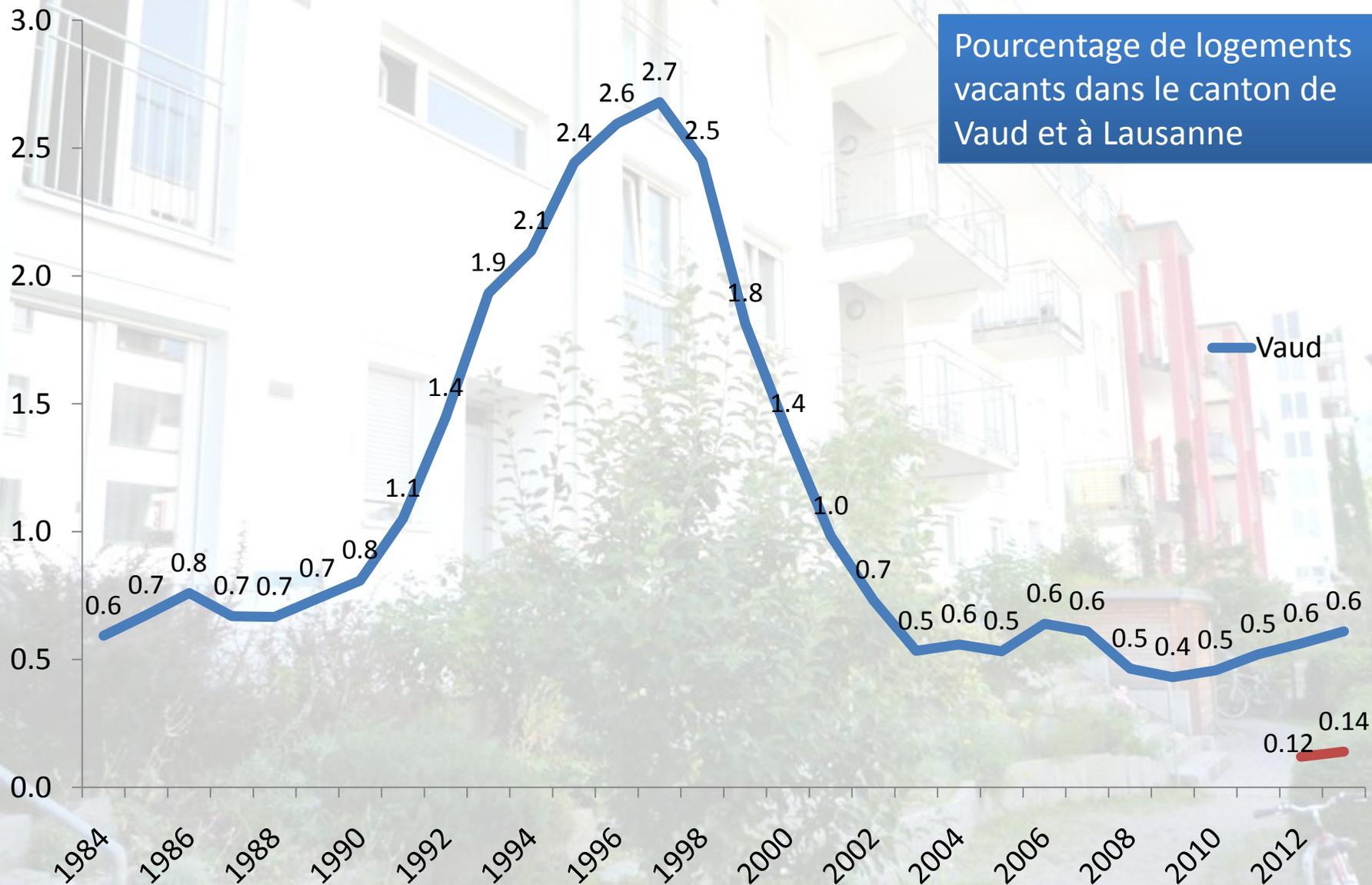
2 lignes de métro

Les nuits lausannoises



Pourquoi Métamorphose ?

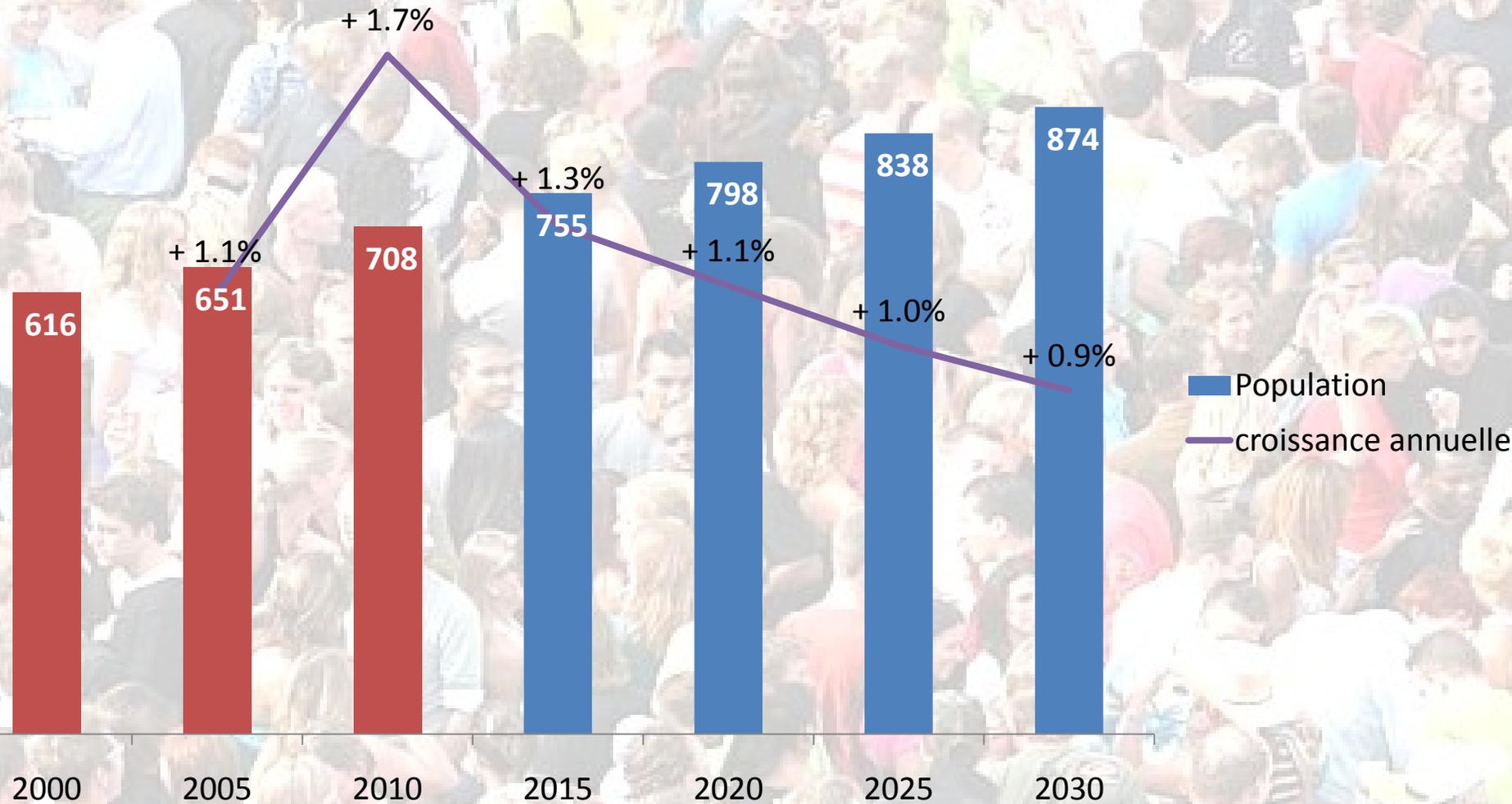
Un manque chronique de logements



Pourquoi Métamorphose?

+ 130'000 habitants dans le canton de Vaud d'ici 2030

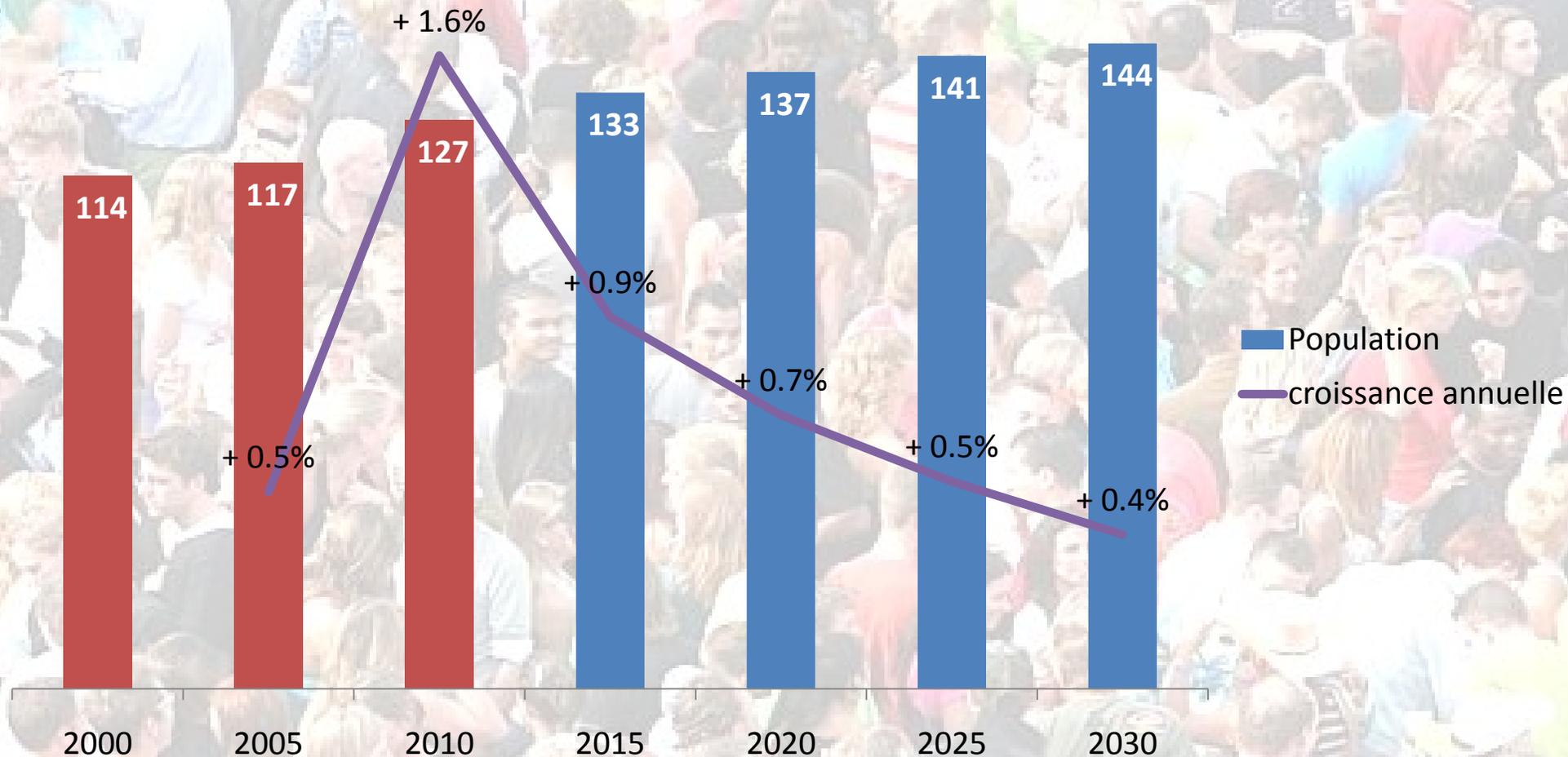
Milliers



Pourquoi Métamorphose?

+14'000 habitants à Lausanne d'ici 2030

Milliers

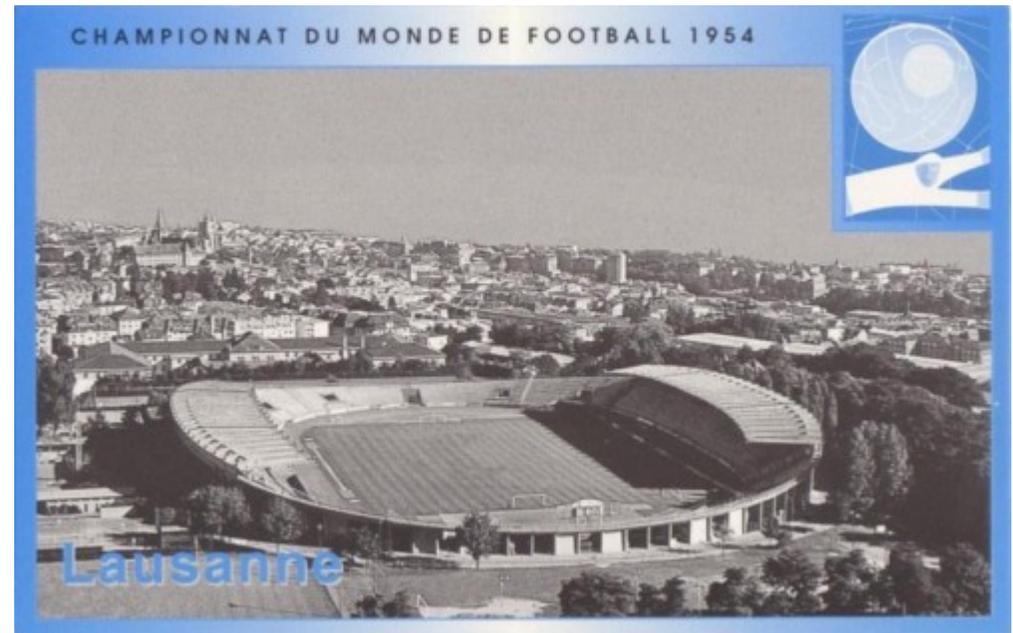


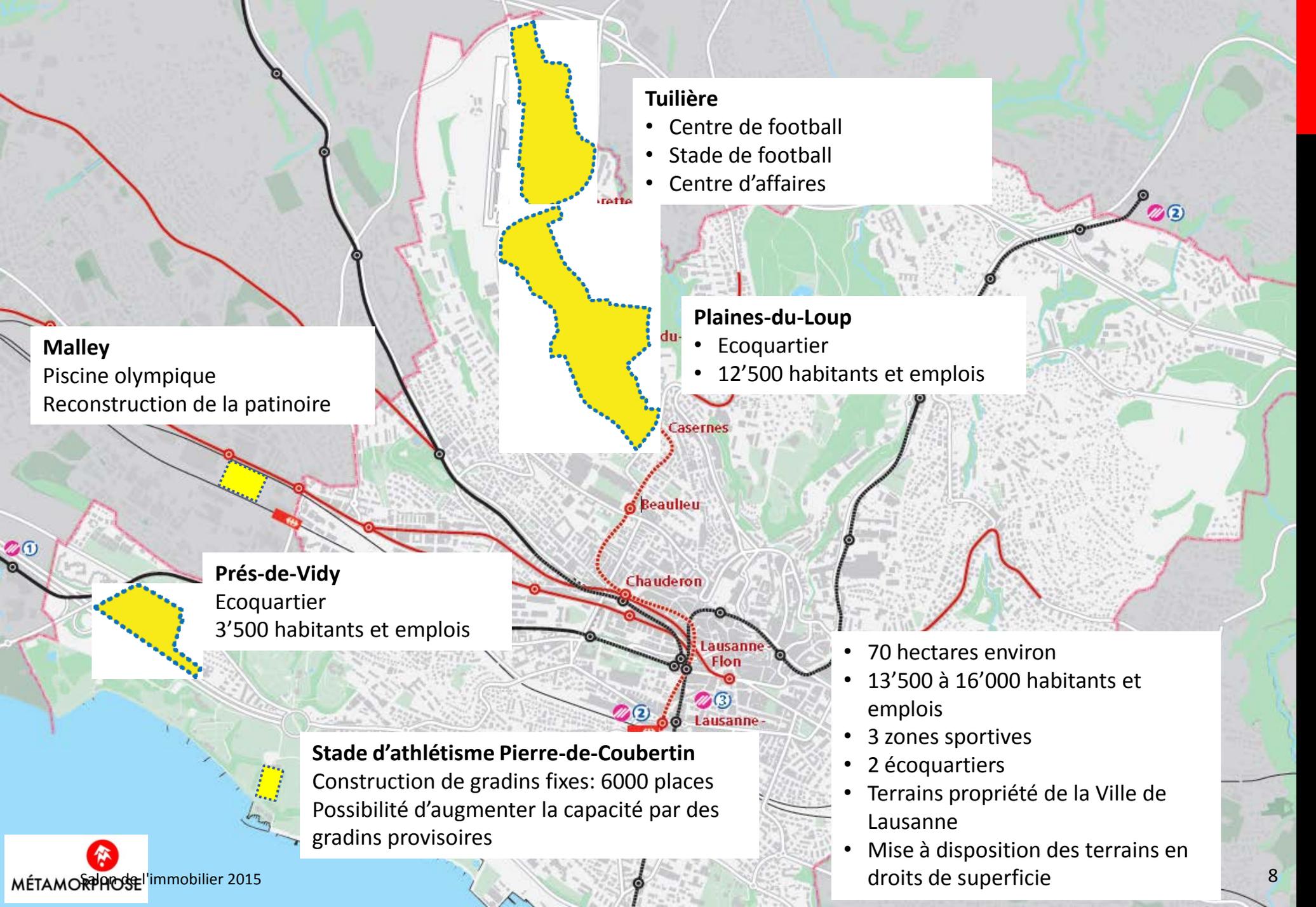
Un stade olympique inauguré en 1954

- Stade mixte football/athlétisme
- Les normes actuelles ne sont plus respectées
- Importants travaux d'entretien
- Une transformation coûterait aussi cher qu'un stade neuf

Pas de piscine olympique

Nombreuses installations sportives vétustes





Malley
 Piscine olympique
 Reconstruction de la patinoire

Tuilière

- Centre de football
- Stade de football
- Centre d'affaires

Plaines-du-Loup

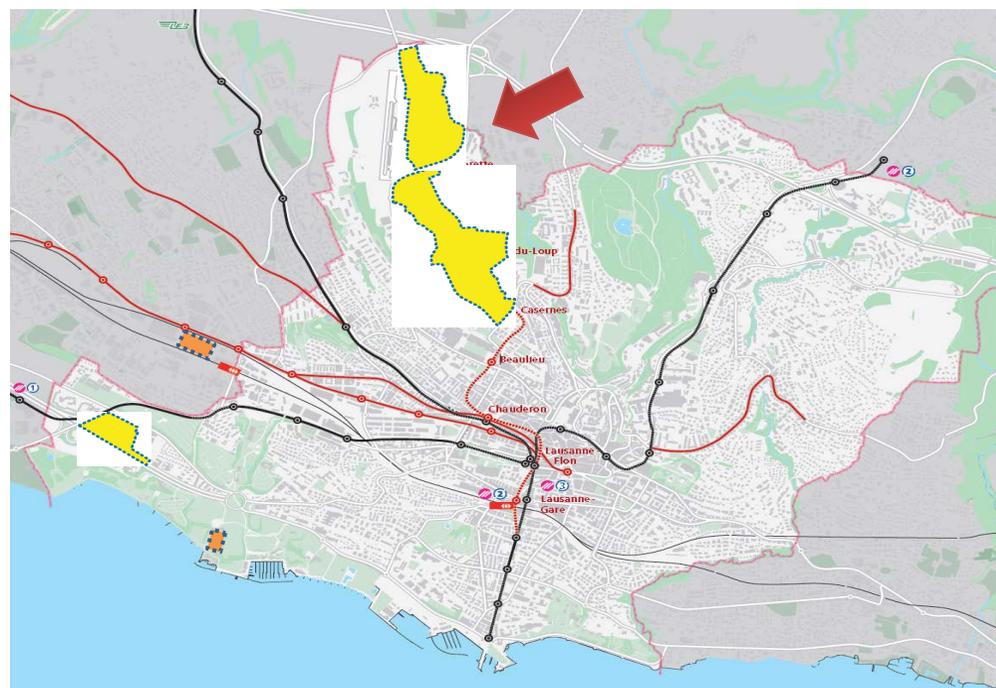
- Ecoquartier
- 12'500 habitants et emplois

Prés-de-Vidy
 Ecoquartier
 3'500 habitants et emplois

Stade d'athlétisme Pierre-de-Coubertin
 Construction de gradins fixes: 6000 places
 Possibilité d'augmenter la capacité par des gradins provisoires

- 70 hectares environ
- 13'500 à 16'000 habitants et emplois
- 3 zones sportives
- 2 écoquartiers
- Terrains propriété de la Ville de Lausanne
- Mise à disposition des terrains en droits de superficie

12'500 habitants et emploi dans l'écoquartier des Plaines-du-Loup



Le quartier en quelques chiffres

Périmètre global

38.5 hectares (y compris espaces verts et voiries)

Maitrise foncière 95% Ville – 5% canton

Potentiel constructif environ 555'000 m²

Densité humaine 12'500 habitants-emplois

Mixité fonctionnelle

20% Activités – 80% logements

Mixité sociale

3'600 logements dont

2/3 subventionnés, loyers régulés,
coopératives d'habitants

1/3 en marché libre (PPE + location)

Premiers chantiers en 2017





Assurer un équilibre habitants/emplois
Atteindre une densité de centre-ville



↑ Grenoble
↖ Fribourg-en-Brisgau



↑ Malmö
↗ Grenoble



Assurer des espaces publics de qualité

Assurer les liaisons avec les quartiers existants par la création de rues favorisant la convivialité

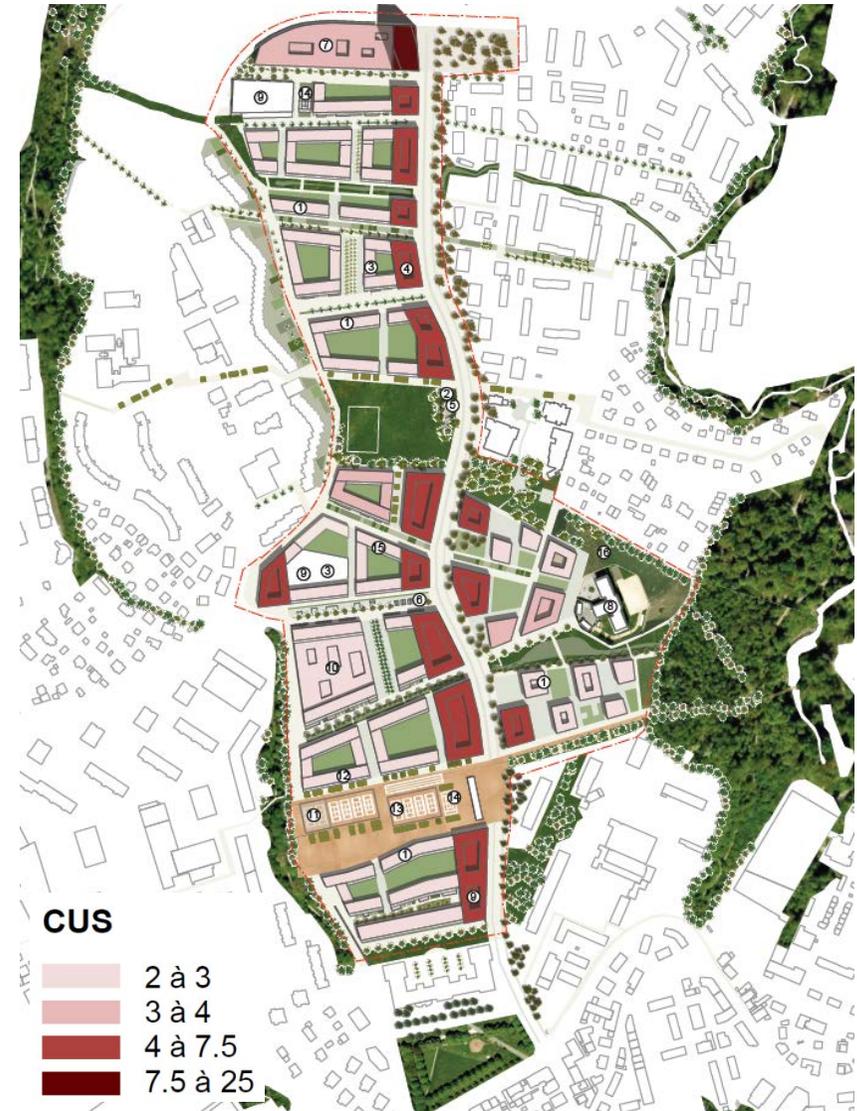


↑ Malmö
↗ Tubingen

Garantir la qualité et la diversité architecturale

Diversifier la densité par secteur, la forme des ilots et la hauteur des immeubles

Marquer l'entrée de la ville et du quartier



↑ PDL - densité construite : 1.7 ; CUS moyen : 3



↑ ↘ Fribourg-en-Brigau
↗ Tübingen

Favoriser le report modal de la voiture vers
les transports publics (m3, parkings communs)

Favoriser le recours à la mobilité douce



↑ Malmö

↗ Fribourg-en-Brigau

Favoriser la biodiversité et le cycle naturel de l'eau

Répondre à un besoin croissant des citoyens en nature

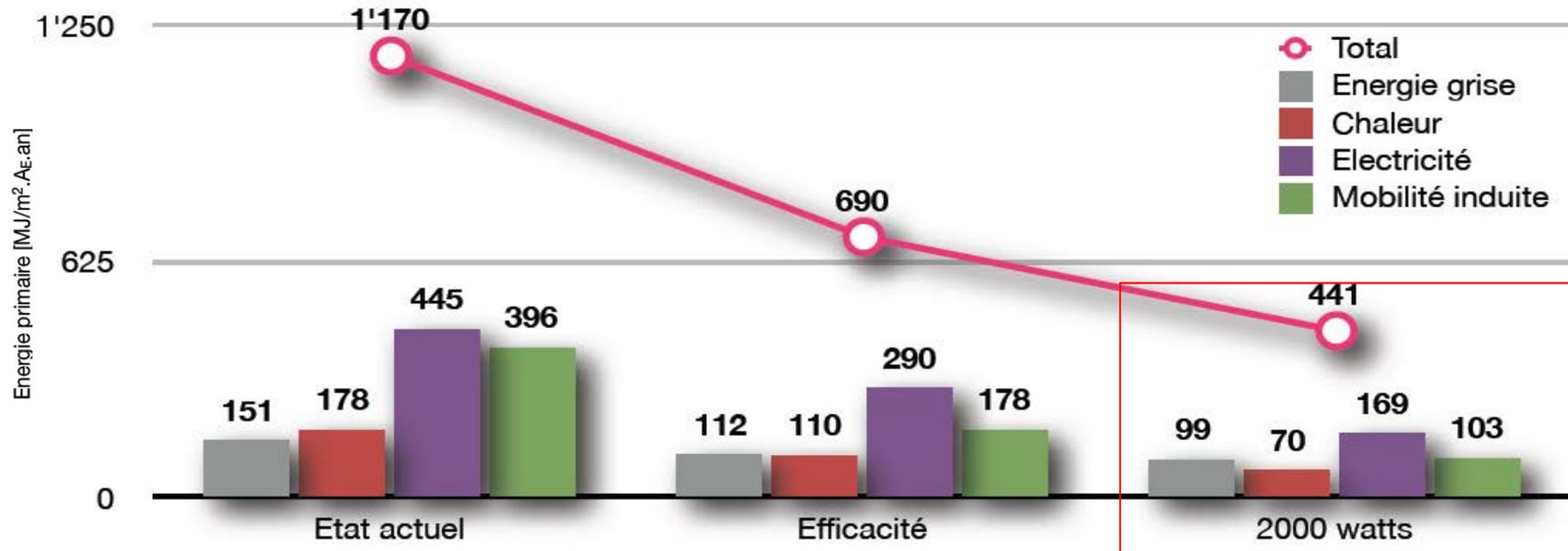


↑ Copenhague
↗ Malmö



Optimiser le recyclage et le traitement des déchets

Limiter la perturbation du cycle naturel de l'eau



Graphique 1 : Besoins en énergie primaire à l'échelle du quartier

2000 watts = diviser par 3

26

MESURES ÉNERGÉTIQUES
POUR LES PLAINES-DU-LOUP

pour atteindre la
société à 2000 watts
dès la mise en
service des premiers
bâtiments

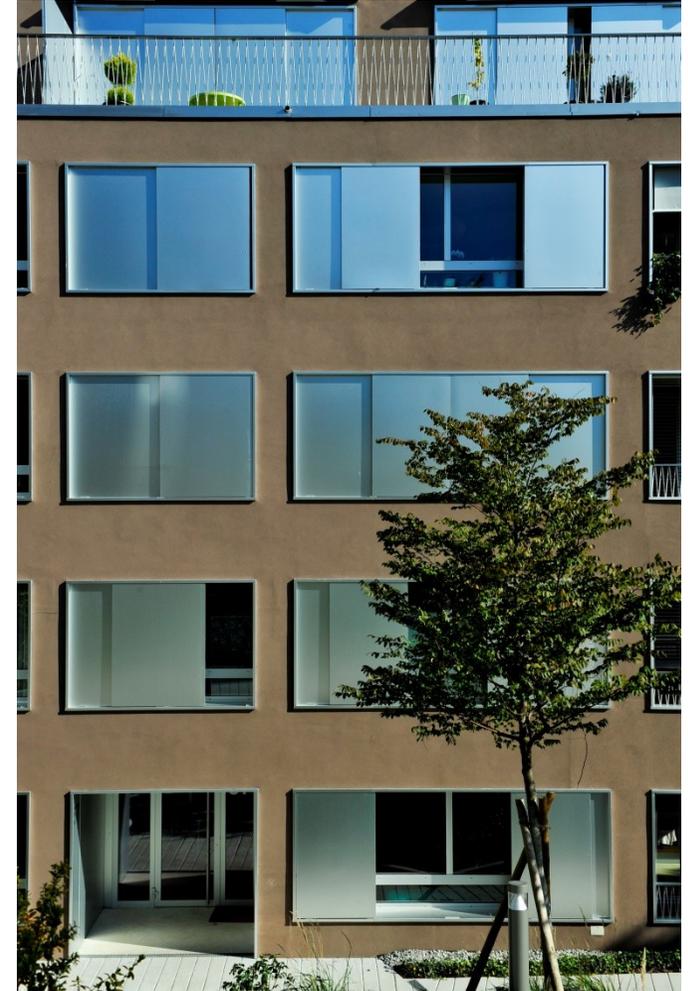
Les Plaines-du-Loup

Un quartier 2000 watts



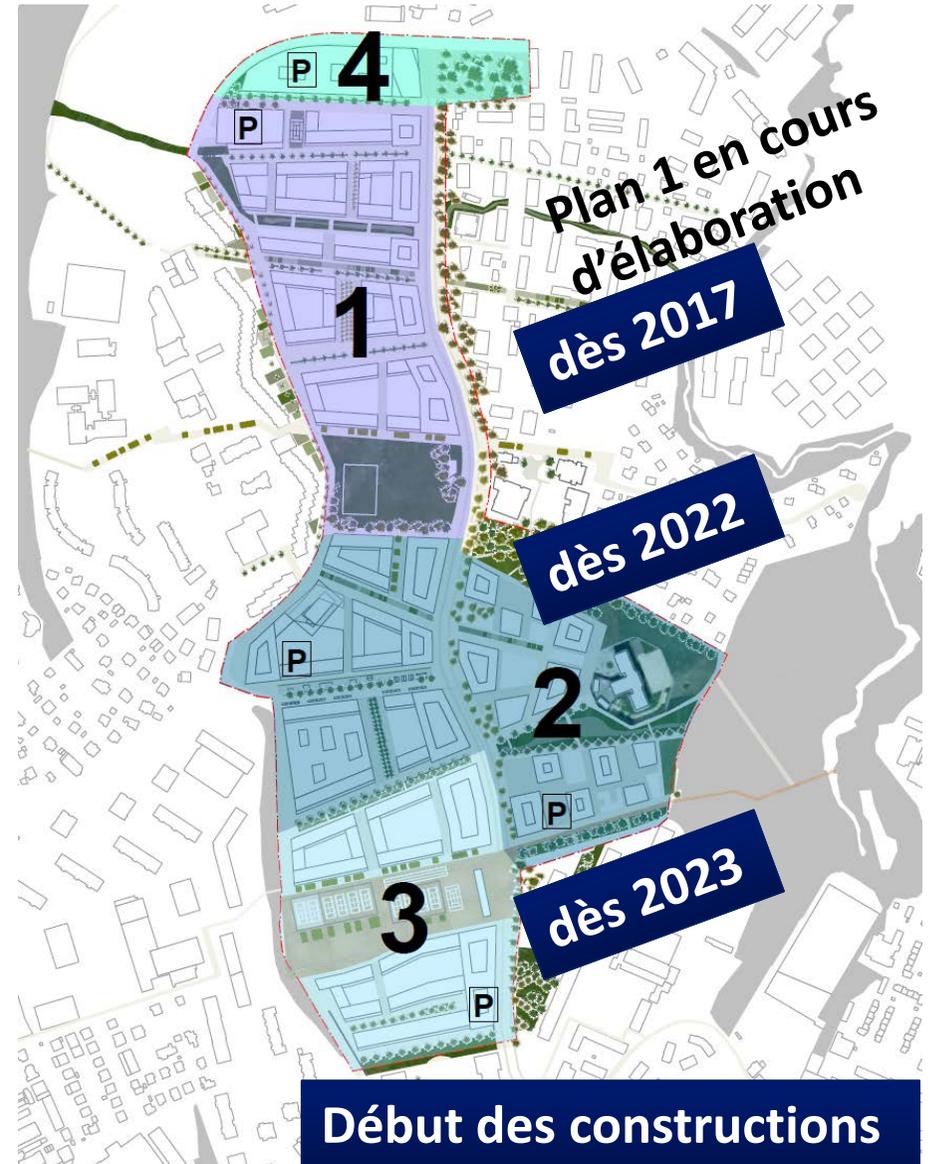
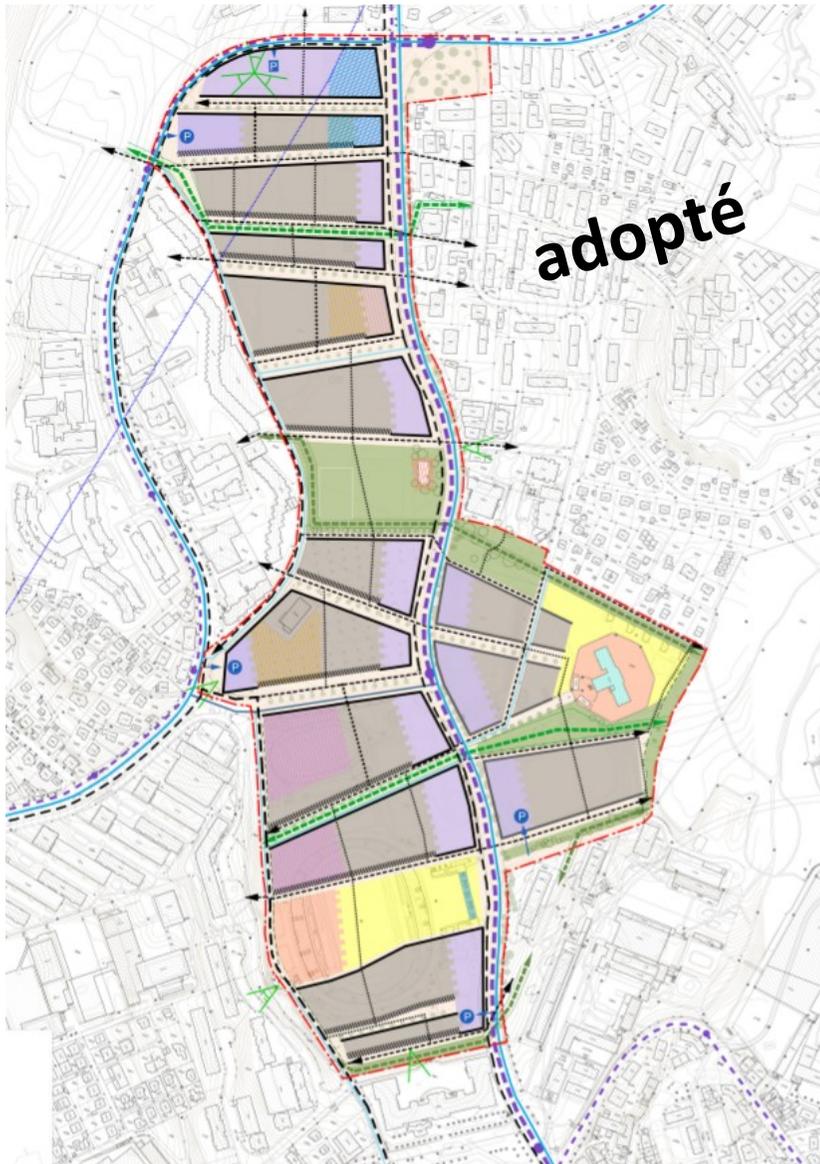
↑ Av. de Morges
↖ Bonne-Espérance
↘ Victor-Ruffy

Une forme urbaine propice aux économies d'énergie
Des bâtiments à énergie positive et faible énergie grise
Une production d'énergie locale et 100% renouvelable
Des parkings communs, le m3 et un maillage des réseaux
de mobilité douce

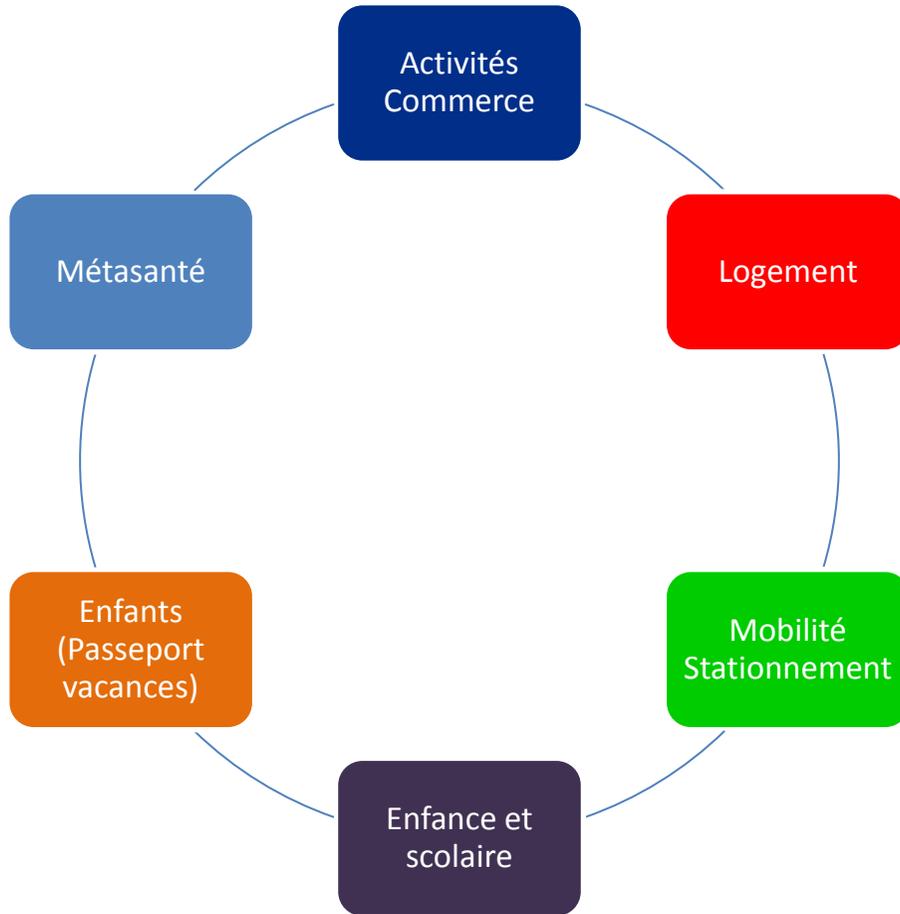


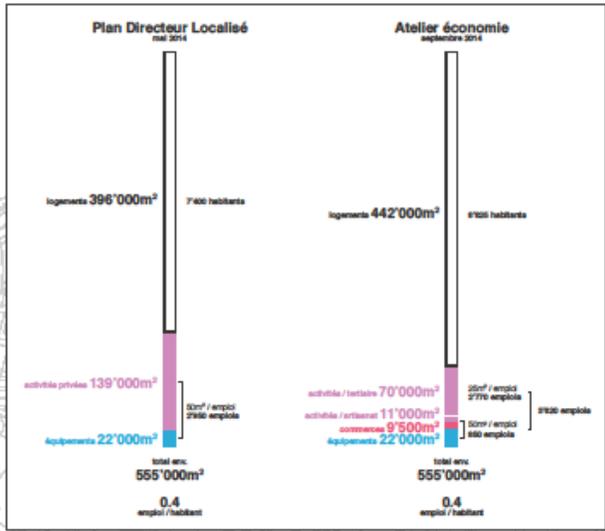
Réalisé	
Crédit du Conseil communal	21 janvier 2014
Mandataire désigné	février 2014
Adoption du Plan directeur localisé	22 mai 2014
Ateliers participatifs professionnels	de mai à août 2014
Passeport vacances	juillet 2014
Exposition et ateliers avec la population	du 7 au 11 octobre 2014
Prochaines étapes	
Examen préalable du Canton	novembre 2014 (délai légal de 3 à 6 mois)
Enquête publique	Juin 2015
Adoption par le Conseil communal	Automne 2015
Premiers chantiers	dès 2017
Premiers habitants	dès 2019

Un Plan directeur localisé 4 Plans partiels d'affectation



Une élaboration par ateliers successifs





LE VILLAGE

- POINTS D'INTENSITÉ + OFFRE COMMERCIALE DE QUARTIER AUX CROISEMENTS AXES E - O / VENELLES
- FORTE ACCROCHE AUX QUARTIERS ADJACENTS

ADRESSE SUR L'AVENUE

- UN ILOT = UNE OPÉRATION
- LOGIQUE INVESTISSEUR
- BÂTIMENTS VITRINES POUR DES BUREAUX
- FLEXIBILITÉ D'USAGES

LA CENTRALITÉ

- MÉTRO + AVENUE DU VÉLODROME
- GRANDE MIXITÉ
- REZ-DE-CHAUSÉE ACTIFS
- ÉQUIPEMENTS SPORTIFS, ÉCOLE, PARKING...
- MARCHÉ

CAMPUS

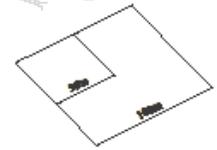
- SITE EXCEPTIONNEL POUR ACCUEIL D'EMPLOIS DE RANG CENTRAL
- RÉSERVE FONCIÈRE
- LOGIQUE «UTILISATEUR»

PRISON DU BOIS - MERMET

- PROGRAMMES PARTICULIERS
- HOTEL ?
- SERVICES AUX ENTREPRISES ?
- OFFRE CULTURELLE ?

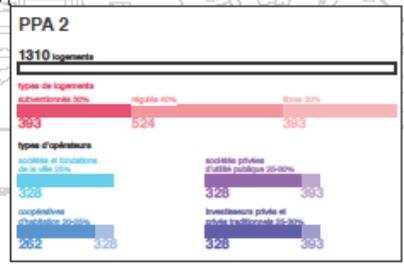
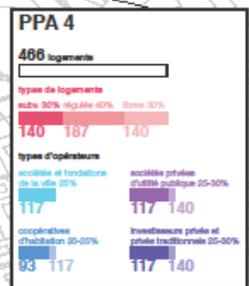
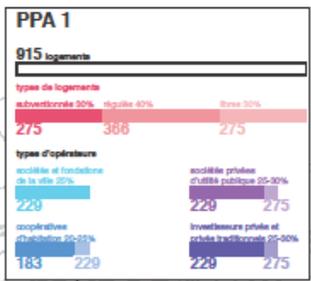
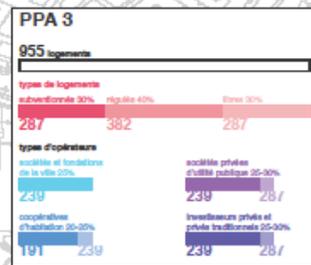
LE BALCON

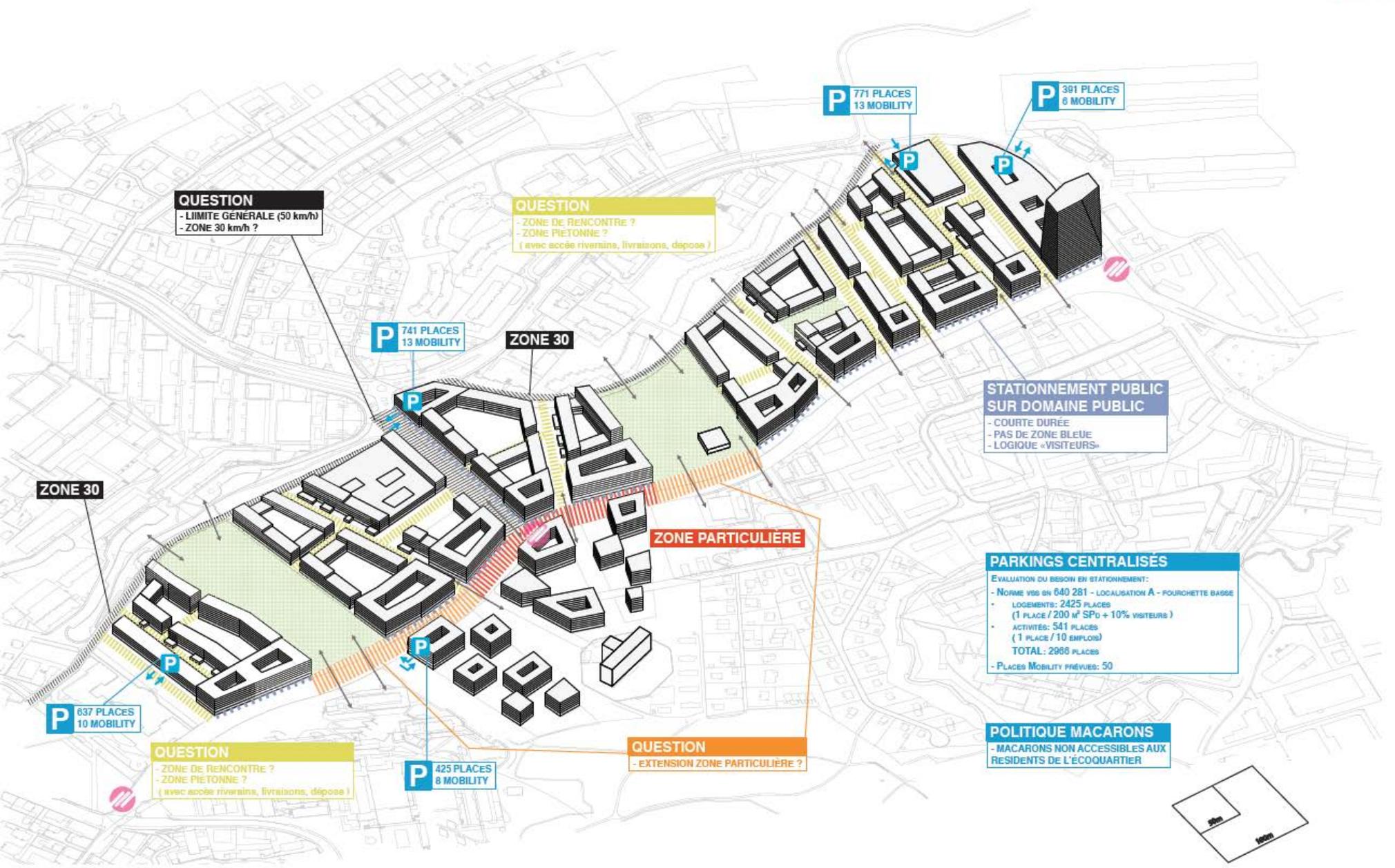
LOGEMENTS

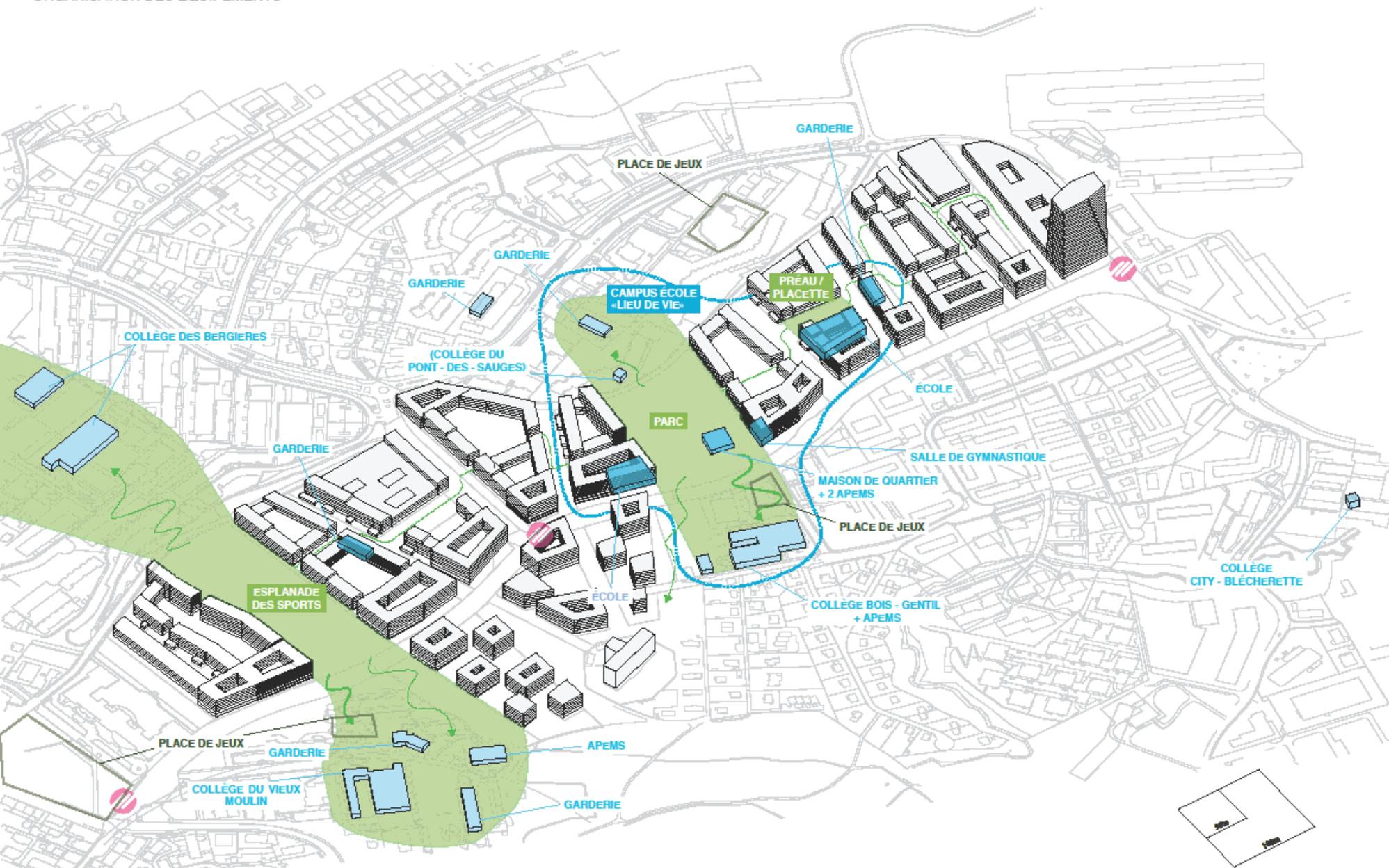


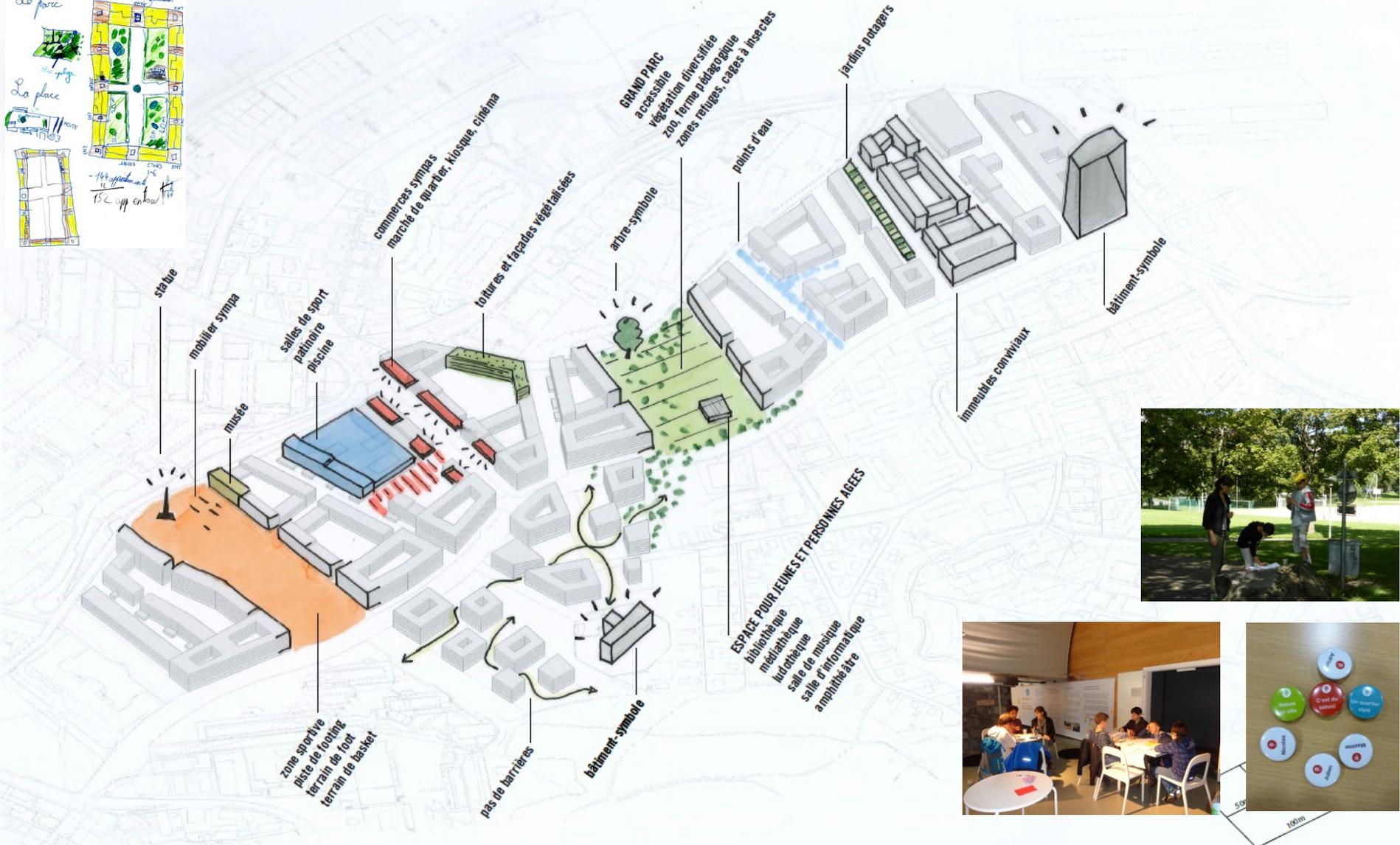
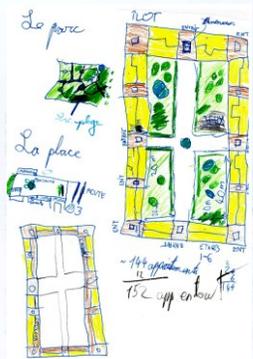
SYNTHÈSE DE L'ATELIER LOGEMENT (1/2)

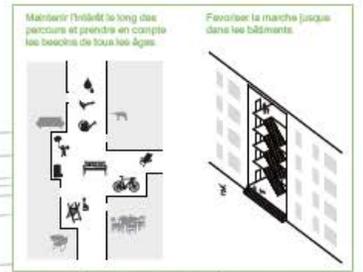
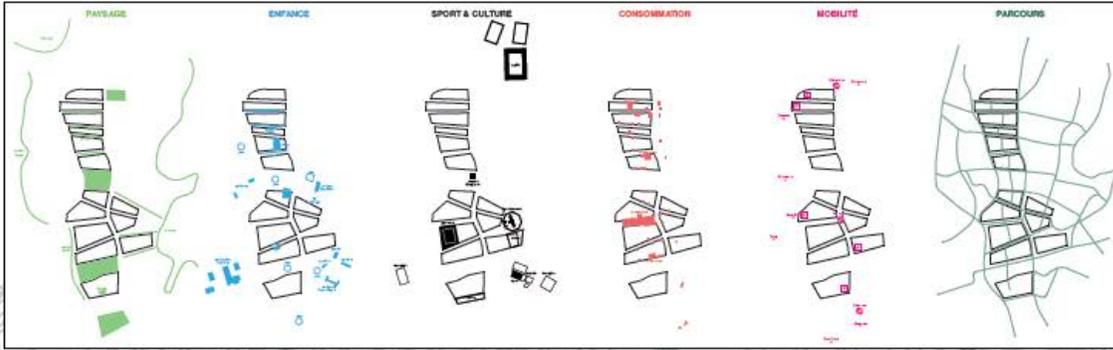
PDL : RÉPARTITION DES TYPES DE LOGEMENTS ET TYPES D'OPÉRATEURS
 1 LOGEMENT = 121.7 m² bruts (y compris locaux communs + circulations)











1 PARCOURS

Générer à travers un réseau de parcours une perméabilité forte au sein de l'écoquartier en continuant des quartiers voisins, afin de créer de multiples cheminements continus et en boucle adaptés à de multiples usages et à tous les âges.

2 ATTRACTEURS

Encourager la mobilité active à l'intérieur du quartier en ponctuant les parcours avec des attracteurs (point de vue, parc, équipement, etc.) et des éléments de destination quotidienne (places de jeux, commerces, etc.) répartis et en lien avec les quartiers voisins.

3 LIENS INTERQUARTIERS

Connecter le quartier aux quartiers voisins par des cheminements aménagés continus (promenades, boucles, passages piétons, etc.).

4 LE BALCON PUBLIC

Poursuivre le parcours jusqu'à un balcon public en hauteur offrant un point de vue sur le grand paysage.

5 L'ESPLANADE DES LOISIRS

Aménager un espace public pour tous avec des activités de loisirs, des attracteurs publics (point d'eau, etc.).

6 LA RUE DU MARCHÉ

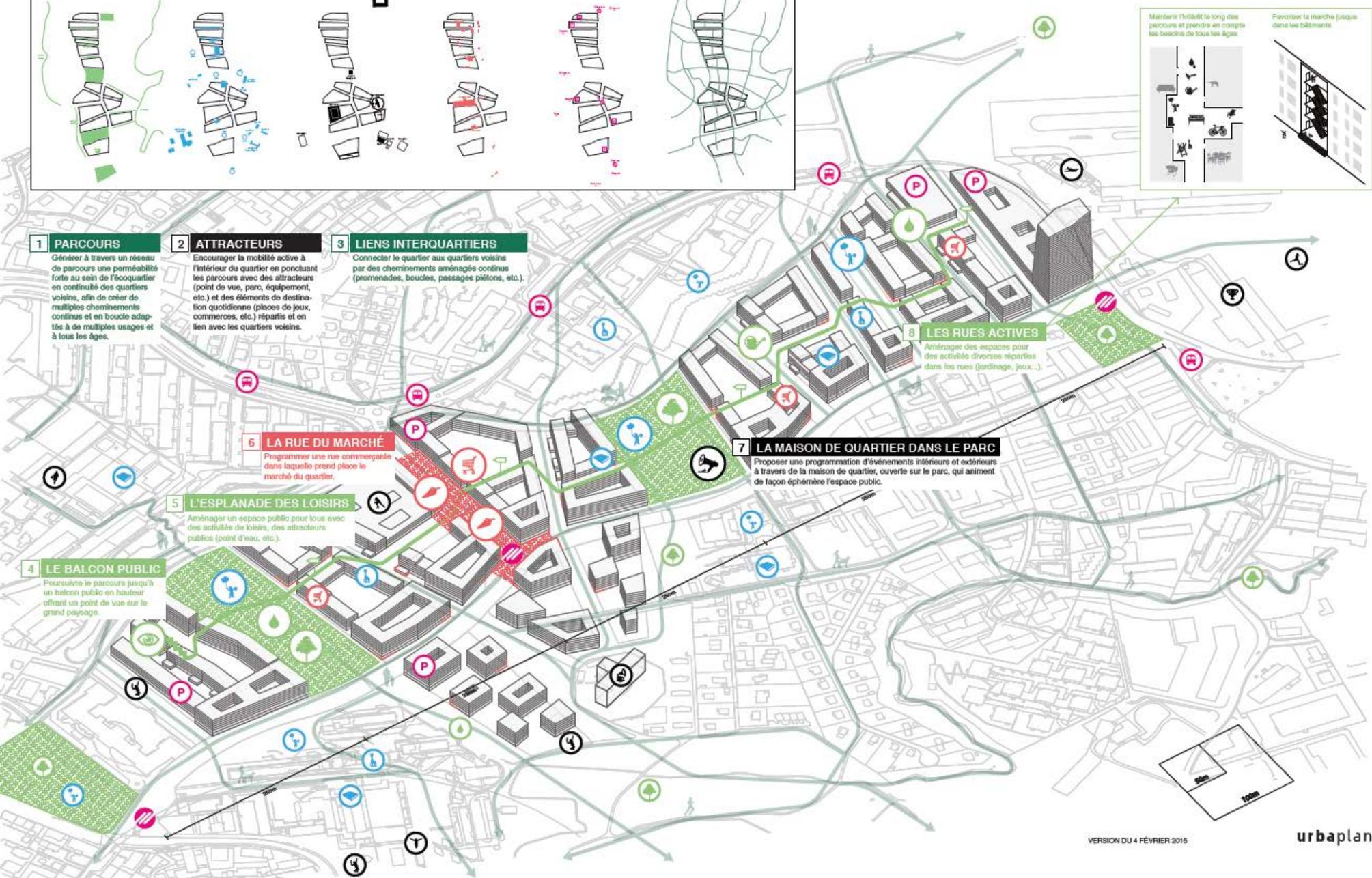
Programmer une rue commerciale dans laquelle prend place le marché du quartier.

7 LA MAISON DE QUARTIER DANS LE PARC

Proposer une programmation d'événements intérieurs et extérieurs à travers de la maison de quartier, ouverte sur le parc, qui anime de façon éphémère l'espace public.

8 LES RUES ACTIVES

Aménager des espaces pour des activités diverses réparties dans les rues (jardinage, jeux...).

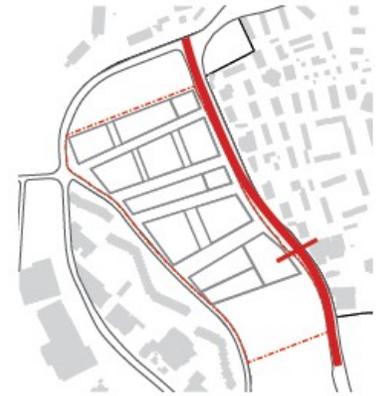


CONCEPT - AVANT-PROJET ETAPE 1



AMBIANCES ET COUPES

Route des Plaines-du-Loup



Quartier Cassinette-Sauge

